



**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Communiqué

Pour publication immédiate

La CSHBO engage un nouveau protecteur de l'élève

MANIWAKI, LE 23 FÉVRIER 2011- Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, lors de sa rencontre du mercredi 23 février, a embauché un nouveau protecteur de l'élève, en la personne de **M. Reynald Labelle**.

L'entrée en fonction de M. Labelle a eu lieu le lendemain, 24 février. Le poste de protecteur de l'élève a été créé dans la foulée du projet de loi 88, dans le but de donner un recours supplémentaire aux élèves et aux parents qui désirent porter des plaintes.

En juin 2010, Mme Louise Ménard est entrée en fonction à titre de protectrice de l'élève pour le compte de trois commissions scolaires, soit la CSHBO, la Commission scolaire Pierre-Neveu et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. Son substitut était M. Reynald Labelle.

Des problèmes se sont toutefois présentés au cours des mois suivants, notamment au niveau de la disponibilité de Mme Ménard, et les commissions scolaires ont convenu de révoquer le mandat qui lui avait été accordée et de la remplacer par M. Labelle. Dans le cas de la CSHBO, cela a été fait le 23 février dernier. Du même coup, un processus était lancé pour trouver un nouveau substitut au protecteur de l'élève.

Les commissaires ont aussi pris connaissance de la prolongation de l'affichage pour le poste de directeur des ressources humaines et de secrétaire général.

-30-

Source : M. Charles Millar
Coordonnateur du service de l'information et des communications
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
1 (819) 449-7866, poste 239
Site Internet : www.cshbo.qc.ca